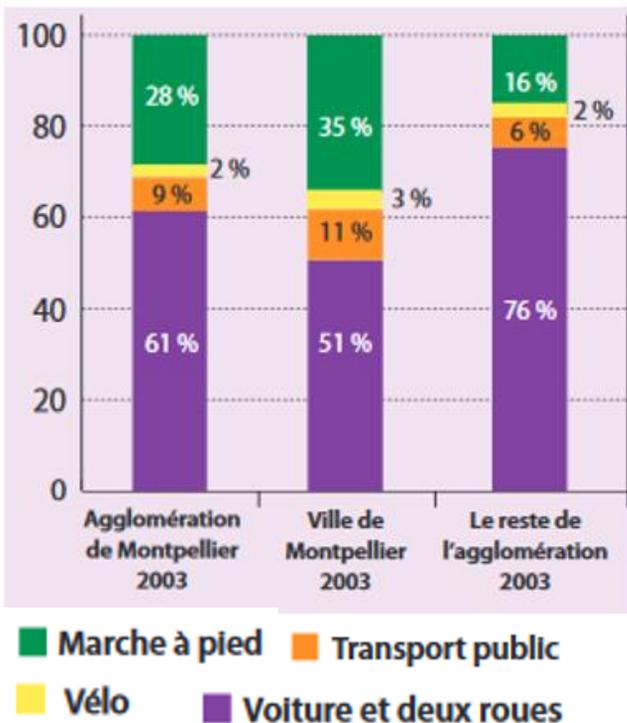




Document 3 : La part de l'automobile dans les déplacements de l'agglomération



Itinéraire 1 : Les mobilités dans l'aire urbaine de Montpellier.

- 1- Doc 1 et 2 : Identifiez les espaces de forte croissance des années 1990 à nos jours. Comment l'expliquer ?
- 2- Doc 3 : Comment expliquer la différence observée dans l'usage de l'automobile au sein de l'agglomération montpelliéraine ?
- 3- Quels types de mobilités peut-on identifier à partir de ce dossier documentaire ?
- 4- A l'aide des documents et de vos réponses, soulignez quels sont les enjeux et les défis liés aux mobilités toujours plus importantes et plus longues au sein des aires urbaines comme celle de Montpellier.

Document 4 : L'attractivité touristique de Montpellier, une mobilité saisonnière accrue.



MONTPELLIER

CHIFFRES CLÉS

- 7<sup>ème</sup> ville de France
- 9<sup>ème</sup> ville de congrès en France (Classement ICCA 2017)

NOMBRE D'HABITANTS

Montpellier Méditerranée Métropole (31 communes) compte 457 839 habitants, dont 282 143 pour la ville de Montpellier (au 1er janvier 2018). Ce qui la positionne au 7<sup>ème</sup> rang des communes les plus peuplées de France. 30% de sa population a moins de 30 ans. Chaque année, elle accueille plus de 2000 nouveaux arrivants.

NOMBRE DE VISITEURS À L'ANNÉE

Montpellier Méditerranée Métropole reçoit à l'année 5 100 000 touristes\*.

DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR

La durée moyenne annuelle de séjour dans l'hôtellerie sur la métropole est de 17 jours\*\*.

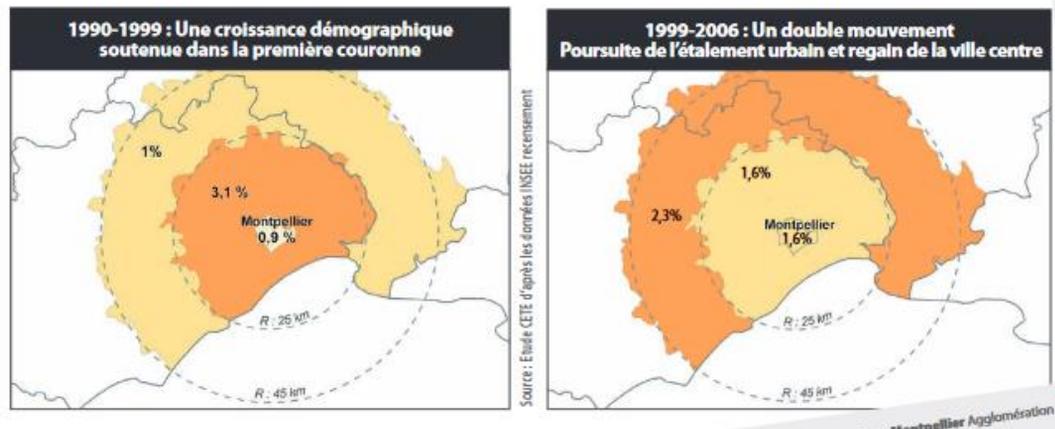
NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES

43 600 lits sur la métropole sur les hébergements marchands\* (dont 10 000 lits dans l'hôtellerie).

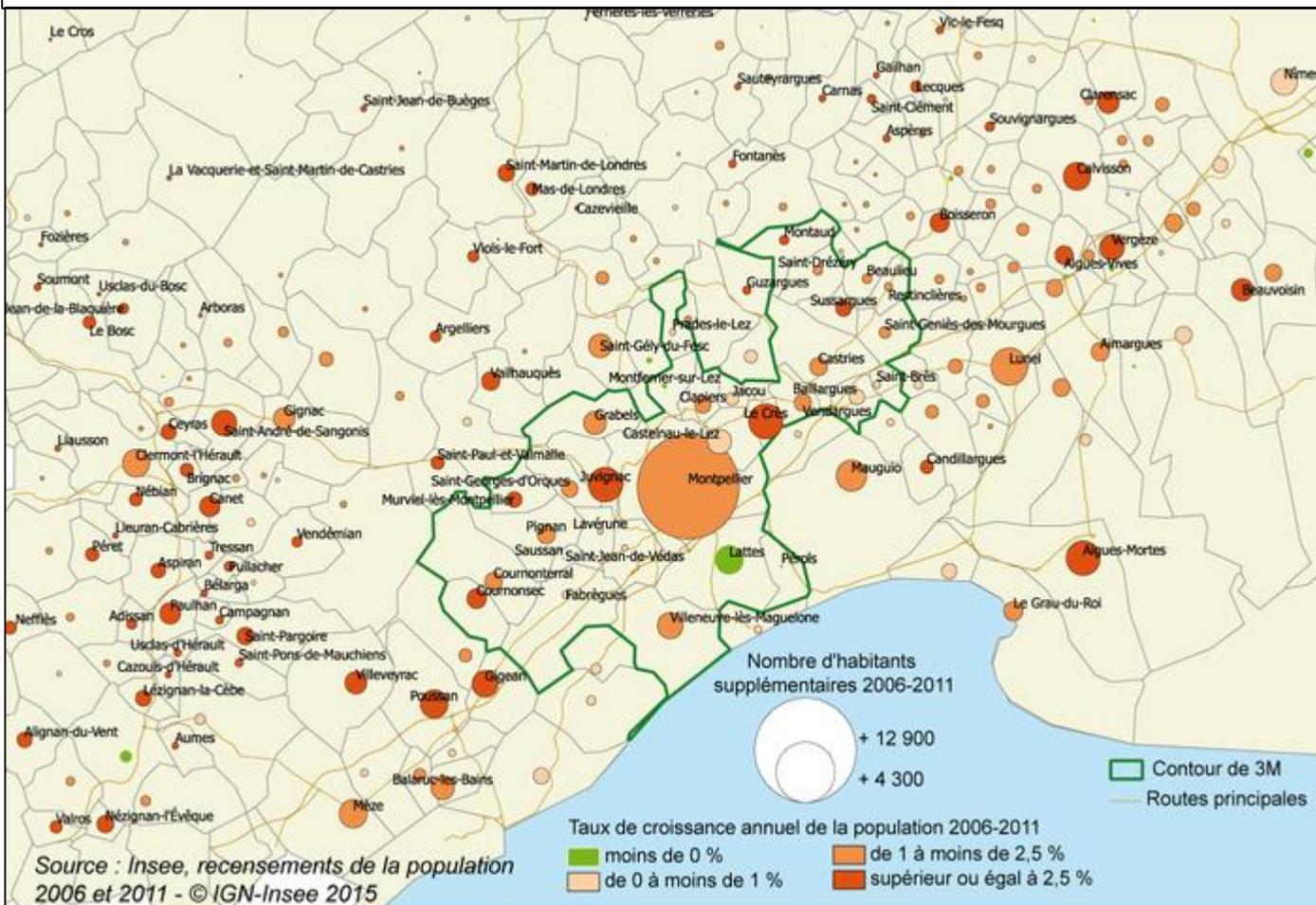
# Activité 1 : Des mobilités accrues et de nouveaux défits dans l'aire urbaine de Montpellier. Itinéraire 2

Document 1 :  
L'évolution de la population dans l'aire urbaine de Montpellier

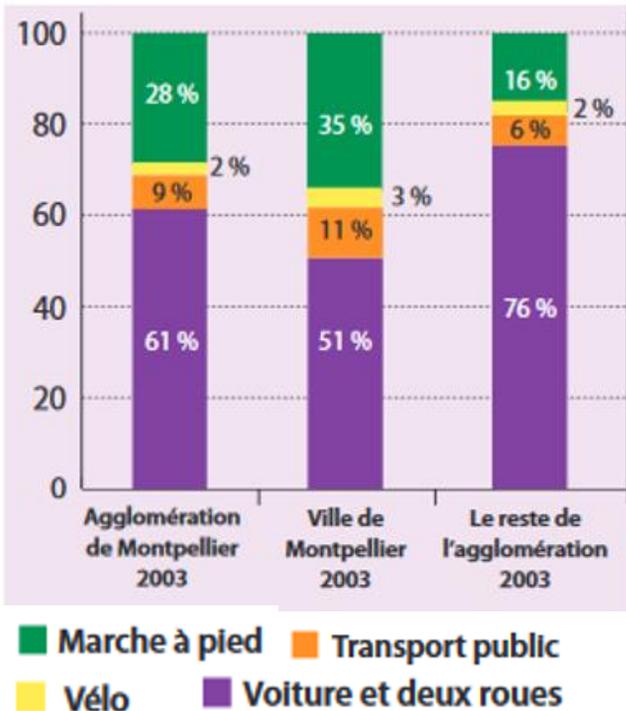
	Population 1990	Population 1999	Population 2006	Évolution 90-99	Évolution 99-06	Taux annuel 90-99	Taux annuel 99-06
Reste de l'aire urbaine 1999	72 763	94 010	106 162	21 247	12 152	2,9%	1,8%
Reste de la Communauté Agglomération	66 379	86 760	96 370	20 381	9 610	3,0%	1,5%
Montpellier	208 103	226 511	251 634	17 048	26 123	0,9%	1,6%
Total aire urbaine 1999	347 245	406 281	454 166	59 036	47 885	1,8%	1,6%



Document 2 : La croissance démographique annuelle entre 2006 et 2011 dans Montpellier Méditerranée Métropole et aux alentours

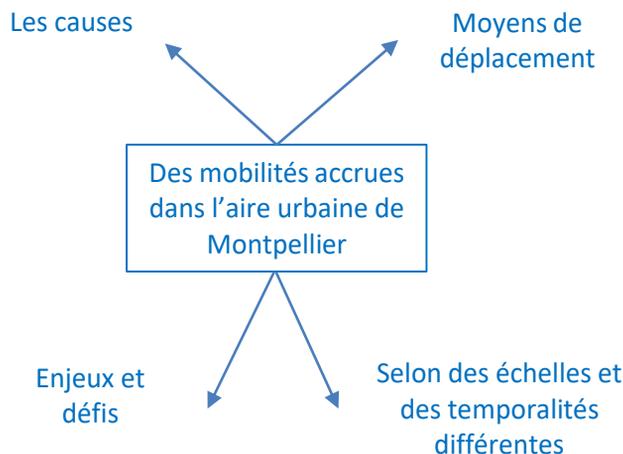


Document 3 : La part de l'automobile dans les déplacements de l'agglomération

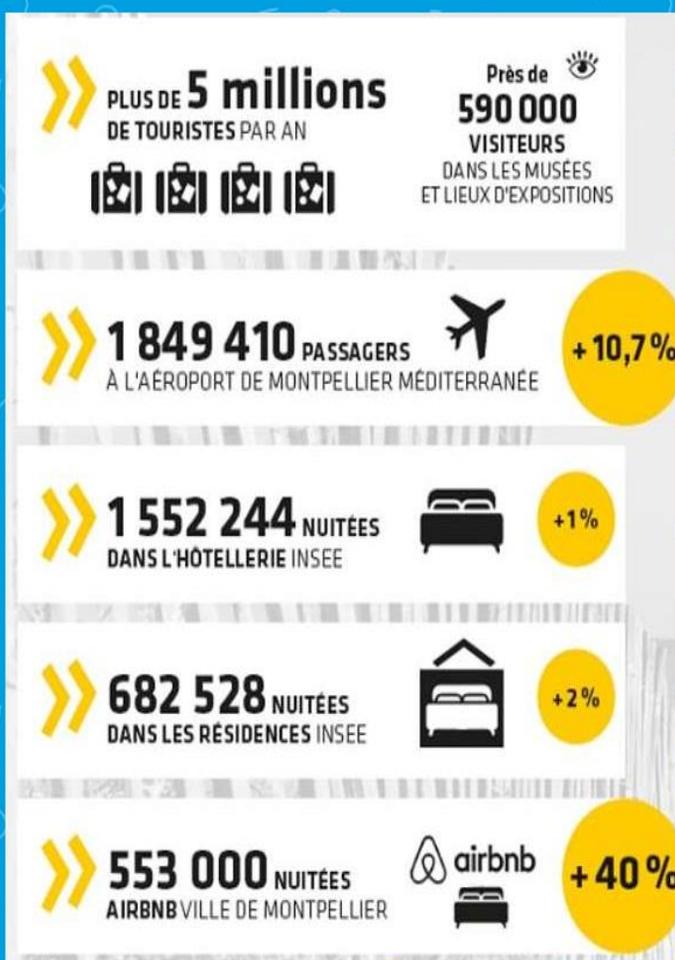


## Itinéraire 2 : Les mobilités dans l'aire urbaine de Montpellier.

**Consignes :** réaliser un schéma de synthèse sur les mobilités dans l'aire urbaine de Montpellier.



Document 4 : L'attractivité touristique de Montpellier, une mobilité saisonnière accrue.



## MONTPELLIER

### CHIFFRES CLÉS

- 7<sup>ème</sup> ville de France
- 9<sup>ème</sup> ville de congrès en France (Classement ICCA 2017)

### NOMBRE D'HABITANTS

Montpellier Méditerranée Métropole (31 communes) compte 457 839 habitants, dont 282 143 pour la ville de Montpellier (au 1<sup>er</sup> janvier 2018). Ce qui la positionne au 7<sup>ème</sup> rang des communes les plus peuplées de France. 30% de sa population a moins de 30 ans. Chaque année, elle accueille plus de 2000 nouveaux arrivants.

### NOMBRE DE VISITEURS À L'ANNÉE

Montpellier Méditerranée Métropole reçoit à l'année 5 100 000 touristes\*.

### DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR

La durée moyenne annuelle de séjour dans l'hôtellerie sur la métropole est de 17 jours\*\*.

### NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES

43 600 lits sur la métropole sur les hébergements marchands\* (dont 10 000 lits dans l'hôtellerie).

## Activité 2 : Comment répondre aux nouveaux défis et enjeux en lien avec les mobilités ?

**Document 1 : Extrait de la présentation du PDU de Montpellier 2010-2020 :** *L'augmentation du coût de l'énergie, dégradation de la qualité de l'air, changement climatique, forte croissance de la population, interrogent directement nos modes de déplacement. Le temps de l'énergie à bon marché est derrière nous, les inégalités face aux transports augmentent. Il faut penser à un accès plus équitable, à une offre de déplacement pour tous. Les transports représentent plus de 50% de nos consommations d'énergies et plus de 35% de nos émissions de gaz à effet de serre. Dans un contexte de forte croissance urbaine, il faut imaginer des déplacements plus économes et écologiques, pour préserver notre qualité de vie et notre santé. Outre l'accueil de nouveaux habitants, le territoire de Montpellier doit se préparer au vieillissement de la population. Il faut concevoir une ville adaptée aux personnes à mobilités réduite et accessible à tous.*

### Document 2 : Extraits du PDU de Montpellier 2010-2020 présentant les 3 axes :

#### 1er axe

##### **Construire la ville des proximités, c'est :**

- rapprocher l'habitat, l'emploi et les services.
- favoriser des habitations resserrées, verticales, économes en espace, en énergie et en déplacement.
- diminuer la dépendance automobile.

**« Plus de 40% de nos déplacements automobiles dont inférieurs à 3 km »**

##### **Agir sur les vitesses, c'est :**

- réduire les écarts de vitesse entre la voiture et les autres usagers de la rue.
- agir pour une circulation apaisée, une réduction des nuisances sonores et l'amélioration de la vie locale

##### **Partager l'espace en faveur des modes « actifs » (marche à pieds et vélo) et des transports publics, c'est :**

- réserver la moitié de nos espaces publics aux autres usages de la voiture
- miser sur la sécurité de tous les usagers des rues (généraliser les pistes cyclables, les signalisations des passages piétons)

#### 2ème axe

##### **Agir sur le stationnement, c'est :**

- donner la priorité au stationnement des résidents pour inciter « à laisser » la voiture au garage.
- dissuader l'entrée en voiture en misant sur les parkings tramways (6500 places dans les années 2010)
- favoriser le stationnement de courte durée.

##### **Maîtriser la circulation de la voiture en ville, c'est :**

- dévier les trafics du centre-ville sur les voies de contournement de la ville, pour favoriser la tranquillité des quartiers et des résidents.
- informer les usagers sur l'état du trafic (embouteillage, travaux...)

##### **Miser sur les alternatives**

###### **« écomobiles », c'est :**

- favoriser les initiatives citoyennes pour limiter le réflexe de l'automobile (covoiturage, transport en commun, voiture électrique...)

**« 75% des actifs qui ont une place de parking utilise leur voiture, ils ne sont plus que 34% s'ils n'en ont pas »**

#### 3ème axe

##### **Créer des zones concentrant plusieurs modes de transport, c'est-à-dire des « centres multimodaux » :**

Exemple : gare Saint-Roch à Montpellier : liaison entre le train, le tram, les bus, la voiture et le vélo.

##### **Poursuivre le développement du réseau de transport public :**

- en réalisant un réseau de 6 lignes de tramways desservant directement 70% de la population de l'agglomération.
- en réalisant un réseau de trains régionaux entre Sète et Lunel, qui s'arrête à la gare Saint Roch de Montpellier, avec des passages plus réguliers ( un train toutes les 20 minutes)

##### **Il faut adapter l'offre aux besoins des usagers, c'est :**

expérimenter de nouveaux transports à la demande.  
Ex : transport en commun en soirée ou le dimanche.

**« En TER moins de 10 minutes entre Baillargues et Montpellier Saint Roch »**

1. Recherchez ce qu'est un PDU.
2. Identifiez et présentez les trois grands défis que la ville de Montpellier doit relever dans l'avenir.
3. Lisez l'extrait du PDU de Montpellier et proposez un titre à chacun des trois axes proposés dans ce dernier.
4. Recherchez sur le web quelques mesures concrètes et/ou projets mis en œuvre à Montpellier, correspondant aux items de l'un des trois axes.
5. Enfin, résumez-en une ou deux phrases chacun des axes proposés par le PDU de Montpellier tout en soulignant qu'il cherche à répondre aux défis posés à la ville de Montpellier (question 2).